

L'Ancilevienne 2017 - Règlement et Informations

Tarifs et Remboursements:

Pour chaque binôme, le tarif est de **60 €** (ajouter 1.60€ de frais d'inscription en ligne).

L'inscription est **ferme et définitive** ... aucun remboursement (il en est ainsi en particulier en cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur).

Les inscriptions se font uniquement **en ligne** (à partir du **1er juin 2017**).

Règlement:

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés FFA ou non, à partir de la catégorie **Espoir**, nés en 1997 ou avant. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit, sauf après l'accord de l'organisation. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. **Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.**

Le port du casque est OBLIGATOIRE pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours.

Assurance Individuelle Accident OBLIGATOIRE.

Chaque équipe est composée de deux coureurs. Le premier court, l'autre l'accompagne à vélo.

Départ vélos:

Les vélos à assistance électrique (ou tout autre accessoire pouvant faciliter la course) sont interdits, sauf dérogation accordée par l'organisation.

Le relais consiste à inverser les rôles **en se transmettant le témoin**.

Les vélos doivent impérativement prendre le départ sous l'arche à **9h00** puis se rendre dans leur bloc de départ respectif (6ème km).

Le positionnement des vélos se fait par ordre croissant des dossards. Hors blocs élites et partenaires.

Le non-respect du positionnement entraîne une pénalité de 5 minutes.

Départ coureurs:

Départ officiel de la course à **9h30**.

Aucun relais n'est permis avant le 6ème kilomètre (point de rassemblement des vélos). Au delà, les relais sont libres.

Le coureur à pied doit toujours être en possession du témoin de relais.

Les deux équipiers sont tenus de suivre exactement le même parcours.

Les cyclistes veilleront à ne pas gêner les coureurs à pied des autres équipes.

Le code de la route doit être scrupuleusement respecté (se tenir à droite, ne pas couper les virages ...)

Les deux équipiers doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble.

Une tenue identique pour les équipiers est conseillée.

Exclusion:

- Tout accompagnateur (à pied, à vélo ou par tout autre moyen) est strictement interdit sur le parcours.
- Le non-respect de l'un des points du règlement peut entraîner la disqualification de l'équipe (présence de commissaires de course tout au long du parcours)

Jury des commissaires:

Il est désigné par le comité d'organisation et **ses décisions sont sans appel**.

Certificat à fournir:

La participation à cette épreuve est subordonnée à la présentation :

- soit d'une **licence Athlé compétition**, délivrée par la **FFA** et en cours de validité à la date de la course;
- soit d'une **licence FSCF, FSGT, UFOLEP** portant la **mention running** et en cours de validité à la date de la course;
- soit d'une **licence de Triathlon** délivrée par la **FFTriathlon** et en cours de validité à la date de la course;
- soit pour les non licenciés, à la présentation d'un **certificat médical** mentionnant obligatoirement la non contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition**, datant de moins d'un an à la date de la course.

Ces dispositions s'appliquent à l'ensemble des coureurs, quelle que soit leur nationalité

Rappel : Les articles L.231-2 et L.231-3 du Code du Sport et la loi du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la santé des



L'Ancilevienne 2017 - Règlement et Informations

sportifs obligent l'ensemble des coureurs français ou étrangers à fournir la preuve de leur aptitude à la course à pied en compétition, aptitude justifiée par un certificat médical.

Pour les Non-licenciés F.F.A. :

- Le certificat médical sera à télécharger dans votre dossier sur le site de l'organisation au plus tard le 20 juin 2017

Pour les Licenciés référencés ci-dessus :

- Un fichier (scanné ou photographié) de sa licence en cours de validité sera téléchargé dans votre dossier sur le site de l'organisation au plus tard le 20 juin 2017 :

Horaires & Retrait dossards:

Retrait des Dossards: Samedi de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 7h00 à 8h00 à la [salle paroissiale](#), face au clocher d'Annecy-le-Vieux

Remise d'une enveloppe contenant 2 dossards pour les coureurs et le témoin de relais.
Les dossards doivent être fixés sur le devant (T-shirts ou cuisse).

Seul 1 des 2 dossards possède la puce. Il n'y a pas d'importance sur "qui porte le dossard avec la puce" car le départ est donné au "coup de feu" et le binôme doit franchir la ligne d'arrivée ensemble.

Attention ! La puce sera retirée par l'organisation à l'arrivée. **Puce non restituée: pénalité 30€**

Horaires de la course:

08h30: Rassemblement des équipes sur la ligne de départ, devant la Mairie d'Annecy-le-Vieux

09h00: Départ des vélos, neutralisés par la voiture ouverte jusqu'au 6ème kilomètre

09h30: Départ chronométré des coureurs à pied

14h00: Proclamation des résultats

Informations sur la course

• Temps limite

Pour des questions de sécurité sur le parcours, le temps limite d'arrivée est de 5h00.

Des temps limites intermédiaires sont prévus aux kilomètres 21 et 32. Ces temps sont respectivement de 2h15 et de 3h25. Les dossards des coureurs arrivant au delà de ces temps limites seront retirés.

Les coureurs pourront soit terminer le parcours sous leur propre responsabilité, soit prendre place dans les véhicules des organisateurs qui les ramèneront sur la ligne d'arrivée.

• Ravitaillement

Se munir de deux ou trois gourdes.

Des ravitaillements en boisson sont prévus tous les huit kilomètres. Seul l'équipier à vélo s'arrête pour remplir les gourdes. **Chaque équipe devra prévoir son ravitaillement alimentaire** en le transportant par ses propres moyens (sacs à dos, pochettes...).

• Choix du vélo

Le vélo idéal est de type V.T.C. Un petit développement est conseillé. Prévoir une autonomie de dépannage (crevaison, déraillement etc. Le changement de vélo est interdit).

• Catégories

Espoirs/Séniors Hommes, Femmes et Mixtes : de **1978 à 1997**

Masters Hommes, Femmes et Mixtes : **1977** et avant

Suite à **décision préfectorale** de se référer aux règles techniques de la FFA, **les juniors (nés en 1998 et 1999) ne sont pas autorisés à participer à l'Ancilevienne car la distance est supérieure à 25 km.**

Annule et remplace le règlement précédent. Fait à Annecy le Vieux le 20/07/2017